

L'oblitération BRUXELLES / DÉPART

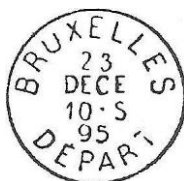
Cachets à simple cercle



Le premier cachet réservé au départ, donc distinct notamment du cachet d'arrivée est le cachet de Bruxelles avec chiffre 5 de part et d'autre de la date.

Chaque numéro (de 1 à 14) désignait un service postal du bureau de Bruxelles.

Il fut suivi de cachets où le mot DEPART figure en clair.



Le millésime sous forme abrégée se situe en quatrième ligne dans le bloc horodateur (immédiatement au-dessous de l'heure) et le mot DEPART en clair est lisible au bas de cette marque.

L'indication de l'heure, comme pour tous les autres cachets à date, va d'abord de 1 à 12 avec la lettre M (matin) ou S (soir).



La modification dans l'indication des heures s'est faite ici comme ailleurs à partir de mai 1897 (heure simple à heure double) soit de 1 à 24.





Le cachet fut en service dans les bureaux les plus importants du pays et se rencontre sur les émissions de 1884 à 1910 (timbres "Caritas"). On l'a même vu exceptionnellement sur des timbres-taxe, ce qui est proprement incompréhensible, ce genre de vignette étant apposé par le bureau de réception.

Comme curiosité nous pouvons signaler :

1. Les cachets à l'encre violette ;
2. Les cachets à millésime la forme d'un demi-cercle



bloqué, présentant ceci de particulier que le bloc à plein, ayant la partie circulaire vers le bas.

Information : Louis HANCIAU affirme avoir vu un exemplaire au même type, mais avec cercle double. Un deuxième exemplaire n'a jamais été découvert.

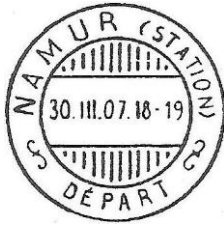
Cachets à pont

Il s'agit de cachets à double cercle coupés par un pont. Le pourtour annulaire est occupé dans le haut par le nom du bureau, dans le bas par le mot DEPART. Le pont contient sur une ligne, les indications de temps. Les segments du cercle intérieur au-dessus et au-dessous (les lunules) du pont sont occupés par des hachures verticales.

On distingue trois types :



A. Le premier employé exclusivement à Bruxelles, le pont s'arrête à la circonférence intérieure ; le nom du bureau et le mot DEPART sont séparés de part et d'autre par un ornement en double volute. Les indications de temps énoncent successivement le jour, le mois en chiffres romains, le millésime en abrégé et l'heure (simple). Le cercle extérieur à 26 mm de diamètre.



B. Le second utilisé dans une dizaine de grands bureaux (particulièrement bureaux de stations – Bruxelles (NORD)) diffère du précédent par quelques détails, surtout par le fait que l'heure est toujours mentionnée par deux nombres (heure double) et par sa dimension de 28 mm de diamètre.



C. Le troisième qui ne sert qu'à Bruxelles-Midi, diffère des précédents principalement par le pont qui va jusqu'à la circonférence extérieure et par l'absence d'ornement sur les côtés, chose curieuse : le mot (MIDI) qui complète le nom du bureau se trouve au bas devant le mot DEPART. le diamètre est de 28 mm.

■ Ces cachets se retrouvent sur les émissions de 1893 à 1907. La date d'emploi la plus ancienne qu'on ait rencontrée est le 10 février 1906, la plus récente le 14 novembre de 1908. Ainsi, une durée d'utilisation brève, d'à peine trois ans.

■ Tous les cachets de départ ont cessé de servir après 1910. Toutefois, durant les années 1918 et 1919, des cachets mécaniques appelés "cachets à flamme", avec cette marque de départ furent utilisés comme "cachet de fortune".



Ce type d'oblitération mécanique fera l'objet d'un prochain article tant le sujet est varié. Mais pour les impatients, nous les invitons à parcourir la très intéressante publication de René SILVERBERG : les oblitérations mécaniques de Belgique de 1905 à 1920.

Le ministre Jules VAN DEN PEERBOOM et l'oblitération BRUXELLES / DEPART



Né à Courtrai le 18 mars 1843 et mort à Anderlecht le 6 mars 1917.

Membre du Parti catholique, il représenta Courtrai à la Chambre des représentants de Belgique de 1878 à 1900.

Il occupa divers postes ministériels avant d'être Premier ministre de janvier à août 1899.

En tant que ministre des chemins de fer, des postes et du télégraphe (1884 - 1899), il a introduit les mentions bilingues sur les timbres belges et fut le créateur de la vignette dominicale "NE PAS LIVRER LE DIMANCHE / NIET BESTELLEN OP ZONDAG" qui fut désapprouvée dès sa mise en circulation et tant décriée à l'époque.

Nommé ministre d'État, il représenta la Flandre-Occidentale au Sénat à partir de 1900.

Peu de renseignements sur ce sujet

Balasse MAGAZINE de 1944

N°33 page 66 (article signé Jean DU FOUR)

En 1902-1903, un certain nombre de timbres et même d'essais de toutes les émissions antérieures sortirent des réserves du Ministère des Postes après avoir été revêtus d'un cachet à simple cercle en usage à ce moment et portant les mots : « BRUXELLES-DÉPART », sur le pourtour, la date et l'heure au centre. Nous avons relevé les dates suivantes :

25 février 1902
20 mars 1902
28 avril 1902
2 mai 1902

14 juin 1902
30 juillet 1902
5 août 1902
19 janvier 1903

Ces timbres, qui vont des épaulettes aux émissions à bandelette, offrent un réel intérêt ; ils forment un chapitre des plus originaux de la collection spécialisée de Belgique. S'il arrive encore assez fréquemment de rencontrer des exemplaires isolés, il est bien difficile de composer des ensembles de quelque importance.

Aussi peut-on considérer que le lot que représente la planche n°12 (reproduite page suivante) est vraiment rare. Puisse le spécialiste en oblitérations ne pas manquer pareille occasion de cueillir d'un seul coup une collection aussi complète.

Jean DU FOUR complète : ajoutons-y deux dates qui nous ont été signalées depuis lors (mais qui nous surprennent un peu) : 14 novembre 1904 et 20 octobre 1905.

Et dans son étude sur les marques postales belges, il précise son utilisation : en 1902-1903, le ministre décida de remettre à certaines personnalités des collections de timbres de Belgique, complétées le cas échéant au moyen de vignettes d'essai. Mais par un souci assez curieux de ménager les intérêts du Trésor, il fit apposer sur toutes les pièces un cachet postal circulaire « BRUXELLES-DÉPART » avec dates diverses.

Catalogue WILLY BALASSE – Belgique CONGO BELGE – Tome I – 1949

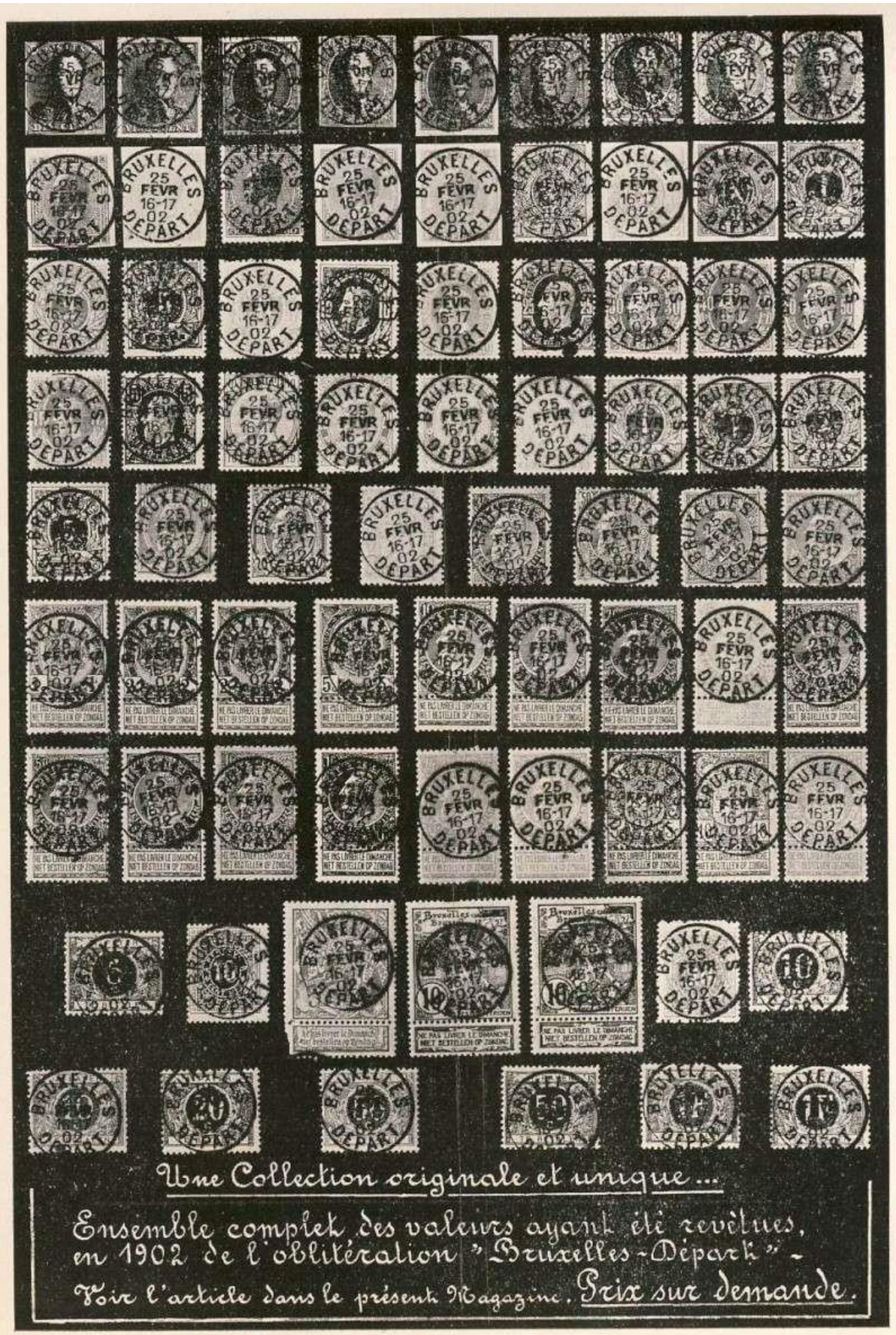
Page 54 : cachet BRUXELLES-DEPART

On connaît les dates de cachets suivantes : 25 février, 20 mars, 28 avril, 2 mai, 14 juin, 30 juillet, et 5 août 1902 et 19 janvier 1903.

Page 309 : cachet BRUXELLES-DEPART

Il s'agit des derniers timbres pour lesquelles on fait référence à cette oblitération à savoir : la série émise à l'occasion de l'Exposition de Bruxelles en 1896 (COB n°71 à 73).

Planche 12



Concrètement, cette oblitération appelée « VAN DEN PEEREBOOM » a été apposée sur des essais, timbres ou réimpressions offerts par ce ministre à diverses personnalités. Chaque pièce est unique en soi par les dates qui furent appliquées. Oblitération simple cercle « BRUXELLES-DÉPART ».

Comment identifier cette oblitération ?

A. Commençons par les certitudes

1. Il s'agit d'une oblitération simple cercle reprenant les mentions BRUXELLES et DÉPART en lettre bâton ; le bloc dateur est sur quatre lignes et l'heure est double.
2. Toutes centrales, nettes et droites.
3. Elle a été utilisée à partir de mai 1897. Cette précision permet d'authentifier tous les timbres portant cette empreinte et mis hors cours avant cette date.
4. Les essais et réimpressions oblitérés de la sorte sont également à répertorier comme étant « VAN DEN PEEREBOOM ».

B. Se pose la question des timbres ayant cours entre 19/03/1897 et 03/05/1907

1. L'heure indiquée doit être vérifiée, il a son importance car pour chacune des dates connues une seule heure double connue.
Exemples : 25/02/1902 uniquement 16-17, 19/01/1903 uniquement 18-19, etc.
2. Brisure du « D » pour trois dates : 25/02/1902, 20/03/1902 et 28/04/1902.
3. Jamais proposé sur courrier ayant voyagé. En conséquence la présence de la gomme au verso est une bonne indication d'authenticité.

En consultant diverses publications, nous avons répertorié 15 dates. En réalité, 14 + 1 car le 20/10/1906 nous semble suspect ; la référence est la même que pour la date du 20/10/1905 à savoir : réimpression du médaillon 1c vert.

De plus, la Maison SOETEMAN lors d'un descriptif de 2015 ou 2016 fourni le renseignement suivant : le timbre est annulé par le cachet BRUXELLES / DÉPART le 3 mai 1907. Il s'agit de l'oblitération dénommée VAN DEN PEEREBOOM du nom du Ministre des Postes à cette époque. Il n'existe que 14 dates différentes recensées.

C'est quelques informations vous permettront un premier tri.










A ce jour, nous n'avons pu retrouver un exemplaire pour chacune de ces dates, votre aide est nécessaire afin de compléter le tableau que nous avons réalisé (les dates en rouge doivent être confirmées par des illustrations authentifiées).

Au final, ce n'est pas le cachet qui est particulier, mais les circonstances de son usage sur certains timbres.

Liste des quinze dates recensées

1. 19/03/1897 (Forum Delcampe)
2. 23/05/1901 (Feldman – Matthijs - Willieme - forum Delcampe)
3. 25/02/1902 (Balasse - Feldman - Willieme - forum Delcampe)
4. 20/03/1902 (Balasse - Feldman - Soeteman - Willieme - forum Delcampe)
5. 28/04/1902 (Balasse - Feldman)
6. 02/05/1902 (Balasse)
7. 14/06/1902 (Balasse - Feldman - Soeteman - Willieme - forum Delcampe)
8. 30/07/1902 (Balasse)
9. 05/08/1902 (Balasse)
10. 19/01/1903 (Balasse - Feldman - Soeteman - Willieme - forum Delcampe)
11. 23/04/1903 (Feldman - forum Delcampe)
12. 14/11/1904 (Balasse - Feldman - forum Delcampe)
13. 20/10/1905 (Balasse - Willieme)
14. 20/10/1906 (Forum Delcampe) ?????
15. 03/05/1907 (Soeteman)

Tableau illustré

<u>Dates</u>	<u>Heures</u>	<u>Illustrations</u>		
19/03/1897				
23/05/1901	16-17			
		Réimpression 14	54	Entiers Postaux
25/02/1902	16-17			
		10	67	72 TX 11
20/03/1902	15-16			
		16B	19A	Entiers Postaux

28/04/1902

14-15



19

02/05/1902

14/06/1902

14-15



15B



17



21

Entiers Postaux

30/07/1902

05/08/1902

19/01/1903

18-19



Réimpression
18



37



Entiers Postaux

23/04/1903

16-17



37

14/11/1904

9-10



Réimpression
17



20 surchargé
SPECIMEN



Epreuve du 1c
(23) en orange



51

20/10/1905

14-15



Réimpression
13



Réimpression
15

20/10/1906

03/05/1907

Un exemple de la difficulté pour authentifier cette oblitération sur certains timbres

Nous savons que l'oblitération VAN DEN PEEREBOOM datée du 25/02/1902 est confirmée par les timbres n°53 à n°67 (Fine Barbe).

Et pourquoi pas également avec l'oblitération du 03/05/1907 ?

Découvert dans une collection



Il nous semble voir la trace d'une deuxième oblitération.

Vente FELDMAN de 2012 lot 20511 (collection KARPOV)



Série complète de 15 valeurs avec annulation Van den Peereboom "Bruxelles Départ 25 février 1902", TB (1c aminci), extrêmement rare.
Estimation : 1.500€
Adjugé : 1.700€

Ce n'est pas une oblitération VAN DEN PEEREBOOM



Dans le doute, gardez précieusement votre exemplaire ; l'avenir pourrait vous réserver d'agréables surprises.

Et dans cet exemple, pour le timbre dont la date ne correspond pas, nous préconisons de le conserver, l'oblitération est conforme et nous vous rappelons qu'initialement seules huit dates étaient validées !

Pour conclure, nous insisterons sur le fait que cet article impose de nombreux compléments, voire des corrections. Toutefois, n'ayant jamais pu lire une publication à ce sujet, nous souhaitons attirer votre attention sur cette particularité de la philatélie belge.

Puisse-t-il servir éventuellement d'introduction à une étude plus approfondie et éveiller votre curiosité.

Sources : forum DELCAMPE - La POSTE BELGE et ses marques postales 1814-1914 par Louis HANCIAU – Les marques postales belges de 1830 à 1914 par Jean DUFOUR (réédition de la marque postale de Verviers) – Balasse MAGAZINE 1944 et Catalogue WILLY BALASSE de 1949 – Ventes aux enchères publiques.